

Démarche : ELEVES - LYCÉE JEAN-PIERRE VERNANT - DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ A L'ENTREE EN PREMIÈRE STD2A - PHASE 1

Organisme : SECRÉTARIAT ÉTUDIANTS

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Formulaire de dépôt du dossier de candidature à l'entrée en 1ère STD2A au lycée Jean-Pierre Vernant de Sèvres (92) pour la phase d'admissibilité.

### Rappels et consignes

**Vous vous apprêter à constituer le dossier de candidature à l'entrée en 1ère STD2A de votre enfant.** A cette fin, il vous faut disposer du (semestre) ou des deux (trimestre) premier(s) bulletin(s) de cette année, de l'INE (Identifiant National Elève) de votre enfant et du code RNE (Registre National des Établissements) de votre établissement. Les deux peuvent être demandés au secrétariat de l'établissement actuel.

Parmi les pièces à déposer en ligne dans le cadre de ce formulaire, il y a la copie des bulletins des deux dernières années, un dossier artistique, et s'il y a lieu la ou les attestations d'éventuelles activités suivies en extrascolaire.

Par ailleurs, nous tenons à vous rappeler les enjeux particuliers de l'entrée en 1ère STD2A pour un élève n'ayant pas préalablement suivi l'enseignement CCD en classe de seconde :

Dans la mesure où l'enfant n'a pas suivi l'enseignement d'exploration Crédit et Culture Design en seconde, l'entrée en 1ère STD2A relève d'un protocole de recrutement particulier (on ne pourra pas considérer une réorientation directement en terminale si l'on est déjà en première)

L'intégration en première dans ce contexte revient à intégrer une classe dont la dynamique a déjà été lancée dès la seconde au regard de cet enseignement spécifique représentant 6 heures de cours hebdomadaires. Cette première implique par ailleurs de façon générale un investissement important en terme de travail personnel, en dehors même de l'enjeu d'adaptation.

# ELEVE\$ - LYCÉE JEAN-PIERRE VERNANT - DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ A L'ENTREE EN PREMIÈRE ST

Il convient donc de :

- maîtriser ou présenter un potentiel certain sur le plan technique (dessin),
- faire preuve d'une forte capacité de travail et d'investissement au regard des efforts qui seront nécessaires pour se mettre au niveau de la classe,
- avoir une bonne base sur le plan des matières générales sur lesquelles il sera plus compliqué de mettre l'accent en cas de faiblesse ou de difficulté,
- démontrer la pertinence du projet d'orientation (bonne compréhension du contenu et des enjeux, bonne projection sur les études et métiers liés au domaine) et la motivation qui lui est associée.

Le protocole de recrutement est là pour évaluer ces éléments, retenir les candidats qui présentent le plus de garantie de réussite dans ce contexte particulier et potentiellement difficile, et éviter de mettre des élèves en situation de difficulté ou d'échec si certaines faiblesses transparaissent.

Une première sélection est faite sur la base du dossier, et les élèves retenus seront convoqués dans un second temps à un entretien de motivation. Les entretiens ont généralement lieu deuxième quinzaine de mai ou début juin.

Les élèves sont classés ou refusés suite à cet entretien, et pour les classés, admis dans l'ordre de classement dans la limite des places disponibles constatées, une fois nos montant de seconde et éventuels maintiens de première réinscrits, à la fin juin. Il est donc important d'avoir un deuxième projet d'orientation mené en parallèle.

Information importante à connaître pour évaluer l'intérêt à porter ou pas à ce projet, il est à noter que désormais, l'accès aux nouvelles formations supérieures d'Arts Appliqués, les DNMADe (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design), ne requiert plus un passage impératif par la voie STD2A ; les MANAA (Mise à Niveau en Arts Appliqués), qui étaient un passage obligé pour tout élève issu d'autres voies et représentaient un entonnoir très sélectif, ont fermé.

Passer par une autre formation secondaire plus classique n'est donc plus un obstacle ou une difficulté particulière (hormis les enjeux qualitatifs relatifs à toute candidature en filière sélective) pour aller ultérieurement vers le Design, sous réserve de se construire une culture artistique (exposition, musée, magazine spécialisés...), de prendre des cours de dessin dans une entrée un peu technique (représentation au réel, rendu de perspective, volume, jeux d'ombres...), et d'avoir une pratique artistique personnelle quelle qu'elle soit.

C'est à vous !

## REPRÉSENTANT LÉGAL

Civilité (R)

Mme

M.

NOM (R)

Prénom (R)

# ELEVES - LYCÉE JEAN-PIERRE VERNANT - DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ A L'ENTREE EN PREMIÈRE ST

## Adresse

## Téléphone

## Email (R)

## CANDIDAT

### Civilité (C)

Mme

M.

### NOM (C)

### Prénom (C)

### Date de naissance

### Nationalité

### INE (Identifiant National Elève)

Votre INE, composé de neuf chiffres et deux lettres, est à demander à votre établissement actuel si vous ne le connaissez pas.

### Email (C)

## SCOLARITÉ ACTUELLE

### Niveau suivi

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Seconde

Première

### Etablissement fréquenté

Indiquer ici l'établissement fréquenté cette année par le candidat.

Ce champ de type "Annuaire de l'éducation" vous proposera les établissement répondant aux mots clés saisis.

# ELEVES - LYCÉE JEAN-PIERRE VERNANT - DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ A L'ENTREE EN PREMIÈRE ST

## **Je ne trouve pas mon établissement dans l'annuaire.**

Ne cocher cette case que si vous ne trouvez pas votre établissement dans l'annuaire.

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## **Type d'établissement**

Choisir le type de votre établissement.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 Lycée public Lycée privé sous contrat Lycée privé hors contrat

## **Nom de l'établissement**

Indiquer ici le nom de votre établissement.

## **Adresse**

Indiquer ici l'adresse postale de votre établissement.

## **Numéro de téléphone**

Indiquer ici le numéro de téléphone de votre établissement.

## **Adresse email de votre établissement**

Indiquer ici l'adresse email de votre établissement

# **DOSSIER**

## **Lettre de motivation**

Exposez ici vos motivations, dans la limite de 1500 caractères, Vous pouvez vous inspirer des questions suivantes pour vous guider dans l'écriture de la lettre :

Que sont le design et les arts appliqués pour vous ? Quelles sont les différences avec les arts plastiques que vous avez pratiqué au collège ?

Êtes-vous venu aux portes ouvertes du lycée Jean Pierre Vernant ou autre(s) établissement(s) d'arts appliqués ?  
Êtes-vous allé sur le site du lycée et/ou de la section ?

Avez-vous un projet d'avenir en lien avec les arts appliqués ? Études ou métiers ?

Avez-vous des lectures régulières en lien avec la création ? Que vous apportent-elles ?

Pratiquez-vous des activités extra-scolaires ? Que vous apportent-elles ?

Avez-vous une activité en lien avec les arts appliqués ? (cours de dessin, sculpture...)

Allez-vous voir des expositions ?

# ELEVES - LYCÉE JEAN-PIERRE VERNANT - DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ A L'ENTREE EN PREMIÈRE ST

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Bulletins 2023-2024

Téléchargez ici le ou les bulletins de l'année 2023-2024.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Bulletin(s) 2024-2025

Téléchargez ici le ou les bulletins de l'année 2024-2025

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dossier artistique

Portez ici trois projets artistiques, dont un de croquis d'observation du réel, et deux aux thématiques libres (par exemple sculptures, vêtements, maquettes...) dans la limite de 10 fichiers téléchargés. Formats PDF ou image (JPG, PNG, BMP) acceptés.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation(s) d'activité extrascolaire

Déposez ici s'il y a lieu les attestations des activités encadrées que vous pratiquez en dehors de l'école.